

Canada
Province de Québec
Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci
M.R.C. de la Matawinie

Mercredi 2016 (08) 6 juillet Séance ordinaire du conseil municipal, tenue le mercredi 6 juillet 2016 au lieu et à l'heure habituels. Étaient présents Mesdames, Messieurs, les membres du conseil suivants et formant quorum :

Madeleine Proulx	André Savage
Johanne Baillargeon	Isabelle Parent
André Lapierre	Alain Lalonde

Sous la présidence de Son Honneur la Mairesse, Madame Roxanne Turcotte.

La directrice générale, Chantal Soucy, est également présente.

Madame la Mairesse procède à l'ouverture de la présente séance et indique les procédures du déroulement de la soirée.

16-145 2- Adoption de l'ordre du jour

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx
et résolu,

que l'ordre du jour soit et est adopté tel que présenté.

Adopté unanimement par les conseillers.

16-146 3- Adoption du procès-verbal

Proposé par le conseiller André Lapierre
et résolu,

que le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} juin 2016 soit et est adopté, dans sa forme et teneur.

Adopté unanimement par les conseillers.

4.0 Rapport d'activités de la mairesse

5.0 Lecture du résumé des correspondances reçues

5.1 Dépôt des états financiers en date du 30 mai 2016

16-147 6. Adoption des comptes à payer au montant de 40 979.74\$

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx
et résolu,

que la liste des comptes à payer, au montant de 40 979.74 \$, soit et est adoptée telle que déposée et que soient et sont ratifiés les chèques émis en vertu d'une résolution.

Que la mairesse et la directrice générale soient et sont autorisées à signer les chèques à cet effet.

Adopté unanimement par les conseillers.

9679	Annulé	
9680	Compo Recycle	32 411.16 \$*
9681	Conteneur Recycle Inc.	6 134.54 \$*
9682	Les entreprises Roland Morin Inc.	7 285.40 \$*
9683	Fonds d'information sur le territoire	40.00 \$*
9684	GDG Environnement	65 496.36 \$*
9685	L'Union-Vie	3 840.28 \$*
9686	Manoir de la rivière Dufresne	3 050.23 \$
9687	MRC de la Matawinie	15 336.89 \$*
9688	Pitney Bowes of Canada	504.57 \$*
9689	Rogers	141.72 \$*
9690	Société canadienne des postes	90.93 \$*
9691	Télé-Recharge	689.86 \$*
9692	Telus	155.68 \$*
9693	Xerox Canada Ltée	275.57 \$*
9694	Bell Canada	768.77 \$*
9695	Autos et camions Danny Lévesque	434.94 \$
9696	Acier Loubier	2 251.53 \$
9697	Agritex St-Roch	1 090.69 \$
9698	Armtex	4 365.14 \$
9699	Atelier Usinage St-Donat Inc.	45.99 \$
9700	Martine Bélanger	731.59 \$
9701	Benson pièces d'auto	217.72 \$
9702	Béton Louis-Cyr Inc.	639.26 \$
9703	Blanko	1 103.76 \$
9704	Boisvert & Chartrand S.E.N.C.	1 437.19 \$
9705	Bourassa	428.43 \$
9706	Centre Jardin Excels	3 122.37 \$
9707	Centre liquidation Raynat Inc.	113.84 \$
9708	Ciment Lacasse Ltée	803.34 \$
9709	Coopsco des Laurentides	1 115.00 \$
9710	Corporation de la fête Nationale	283.12 \$
9711	Claude Rondeau Ent. Électricien	1 380.56 \$
9712	Distribution Sylvain Legault Inc.	65.00 \$
9713	Dunton Rainville S.E.N.C.R.L.	2 769.07 \$
9714	Environex	117.96 \$
9715	L'Express Hydraulique	151.83 \$
9716	Fabri-Plex Enr.	1 040.00 \$
9717	Féd. Québécoise des municipalités	431.16 \$
9718	Ferme Ray Inc.	2 069.55 \$
9719	Form. Municipales Commerciales	286.12 \$
9720-21	Garage Marcel Lamarche	849.47 \$
9722	Garage de pneus N-D-M.	164.09 \$
9723	Marcel Gaudreau	114.96 \$
9724	Gestion Normand Forget Inc.	500.15 \$
9725	La Griffes SGB	175.00 \$
9726	Le Groupe Harnois	1 634.00 \$
9727	Innovex-Novatex	1 297.77 \$
9728	Journal Altitude 1350	691.95 \$
9729	Kabania	114.98 \$
9730	Lamcom Technologies Inc.	922.84 \$
9731	Antoine Langlois Inc.	270.19 \$
9732	André lapierre	118.08 \$

9733	Mécaglisse Québec Inc.	401.26 \$
9734-35	Patrick Morin	480.70 \$
9736	Produits sanitaires des Plaines Inc.	667.22 \$
9737	Madeleine Proulx	59.80 \$
9738	Info Page	127.85 \$
9739	Remboursement dépenses	250.56 \$
9740	RONA	120.54 \$
9741	Signé Efrat et Robert Inc.	3 075.58 \$
9742	Sintra Inc.	671.57 \$
9743	Chantal Soucy	715.19 \$
9744	Soudure ACNS Inc.	68.47 \$
9745	SRAD Communications	133.37 \$
9746	Tenaquip Ltd	74.30 \$
9747	Toilettes Lanaudière	304.69 \$
9748	Ent. Jean Valois & Fils Inc.	480.00 \$
9749	André Gauvreau	618.10 \$
9750	Ass. Spécial Spatial	120.00 \$
9751	Martine Bélanger	100.00 \$*
9752	Michel Burns	100.00 \$*
9753	Roger Desjardins	100.00 \$*
9754	Joelle Étienne	100.00 \$*
9755	Alain Lalonde	125.00 \$*
9756	Mireille Levasseur	100.00 \$*
9757	Myriane Marcil - remb. camp de jour	137.50 \$
9758	Ministre des Finances	459.90 \$*
9759	Gilles Pelletier	100.00 \$*
9760	Louise Robert	100.00 \$*
9761	André Savage	100.00 \$*
9762	Roland Soucy	100.00 \$*

Total des incompressibles : 134 656.63 \$

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES FINANCES

7. Règlements et avis de motion

16-148 7.1 Second projet - Règlement # 139-56 [n/d R-139-56]

Proposé par le conseiller Alain Lalonde
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci adopte le second projet du règlement de zonage 139-56 dans sa forme et teneur sans modification.

Adopté unanimement par les conseillers.

16-149 7.2 Second projet - Règlement # 200 [n/d R-200]

Proposé par le conseiller André Savage
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci adopte le second projet du règlement 200 dans sa forme et teneur, sans modification.

Adopté unanimement par les conseillers.

16-150 7.3 Financement règlement 174 – Autopompe [n/d R-174]

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER ANDRÉ LAPIERRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT,

QUE la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci accepte l'offre qui lui est faite de la Financière Banque Nationale inc. pour son emprunt par billets en date du 13 juillet 2016 au montant de 136 100 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 174. Ce billet est émis au prix de **98,309** CAN pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans** comme suit :

25 900 \$	1,60 %	13 juillet 2017
26 600 \$	1,70 %	13 juillet 2018
27 200 \$	1,80 %	13 juillet 2019
27 800 \$	1,90 %	13 juillet 2020
28 600 \$	2,00 %	13 juillet 2021

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci;

Adopté unanimement par les conseillers.

16-151 7.4 Financement règlement 174 – Autopompe [n/d R-174]

ATTENDU QUE, conformément au règlement d'emprunt numéro 174 et pour le montant indiqué, la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci souhaite emprunter par billet un montant total de 136 100 \$:

Règlements d'emprunt n°	Pour un montant de \$
174	136 100 \$

ATTENDU Qu'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement d'emprunt en vertu duquel ces billets sont émis;

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE JOHANNE BAILLARGEON
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billet au montant de 136 100 \$ prévu au règlement d'emprunt numéro 174 soit réalisé;

QUE les billets soient signés par la mairesse et la secrétaire-trésorière;

QUE les billets soient datés du 13 juillet 2016;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2017	25 900 \$
2018	26 600 \$
2019	27 200 \$
2020	27 800 \$
2021	28 600 \$ (à payer en 2021)
2021	0 \$ (à renouveler)

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur la réglementation

8. Administration et ressources humaines

16-152 8.1 Lettre d'entente – convention collective [n/d N-740]

Proposé par le conseiller André Savage
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise la signature de la lettre d'entente, sous réserve de l'acceptation de l'amendement proposé, concernant la méthode de paiement des jours fériés et payés pour les personnes salariées régulières à temps partiel travaillant à l'année.

Adopté unanimement par les conseillers.

16-153 8.2 Les maisons d'à côté- demande de financement [n/d 207-130]

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accorde pas de financement à la maison d'hébergement pour personnes ayant une déficience physique, dans le cadre du 20^e anniversaire .

Adopté unanimement par les conseillers.

16-154 8.3 Conseil régional de l'environnement de Lanaudière- Projet Covoiturage Lanaudière [n/d N-244]

Proposé par le conseiller Alain Lalonde
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci ne donne pas suite au projet d'implantation d'un stationnement incitatif sur notre territoire.

Adopté unanimement par les conseillers.

16-155 8.4 Association du Lac Georges, Prévost et à l'Île [n/d N-117]

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci reporte la décision de leur demande d'acquisition du comptoir de service (bar) qui se trouve dans l'ancienne salle communautaire

Adopté unanimement par les conseillers.

16-156 8.5 Demande de remboursement [n/d Matricule 5728 45 4019]

Proposé par la conseillère Johanne Baillargeon
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise le remboursement du post daté inscrit au dossier et qui a été encaissé après la vente de l'immeuble, au montant de 442.79 \$.

Adopté unanimement par les conseillers.

16-157 8.6 Demande de remboursement [n/d Matricule 6628 01 2352]

Proposé par le conseiller André Savage
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise le remboursement du post daté inscrit au dossier et qui a été encaissé après la vente de l'immeuble, au montant de 618.10 \$.

Adopté unanimement par les conseillers.

16-158 8.7 Employés municipaux - engagement [n/d N-300]

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte l'engagement de Madame Stéphanie Valiquette, à titre de coordonnatrice des loisirs et de la vie communautaire, à compter du 7 juillet 2016 pour 24 heures par semaine et selon les conditions de la convention collective.

Adopté unanimement par les conseillers.

16-159 8.8 Emplois d'été Canada [n/d N-58-2016]

Proposé par le conseiller André Lapierre
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci entérine la décision de la directrice générale pour l'engagement de Monsieur Matthieu Jeannotte, à titre de préposé au Parc de la Rivière Dufresne, dans le cadre de projet spéciaux et selon les conditions de la subvention accordée.

Adopté unanimement par les conseillers.

16-160 8.9 Vente pour taxes 2016 - retrait [n/d N-152-2016]

Proposé par le conseiller Alain Lalonde
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci entérine la décision de la directrice générale d'effectuer le retrait du dossier 6120 28 0960 des procédures de vente pour taxe suite à une entente avec le propriétaire.

Adopté unanimement par les conseillers.

**Période de questions sur l'administration
et les ressources humaines**

9. Sécurité publique

9.1 Rapport du conseiller responsable

16-161 9.2 Service incendie – démission [n/d N-71]

Proposé par le conseiller André Lapierre
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise la démission de Monsieur Cédric Cadotte, transmise au directeur incendie, suite à son manque de disponibilité.

Adopté unanimement par les conseillers.

16-162 9.3 Service incendie – rémunération [n/d N-71]

Proposé par le conseiller André Lapierre
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise le paiement de la rémunération des pompiers aux deux semaines au lieu de mensuellement. La modification prendra effet à compter du mois de juillet 2016.

Adopté unanimement par les conseillers.

16-163 9.4 Service incendie – cellulaire [n/d N-71]

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise la nouvelle procédure concernant l'attribution et le paiement des cellulaires des 3 officiers du service incendie.

Les officiers devront se servir de leur propre cellulaire et la municipalité versera un montant de 25 \$/mois à chacun d'eux pour les frais d'utilisation.

Autoriser la directrice générale à effectuer la fermeture des contrats à leur échéance auprès de Telus.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur la sécurité publique

10. Voirie

10.1 Rapport du conseiller responsable

16-164 10.2 Lignage de rues [n/d N-455]

Proposé par le conseiller André Savage et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte l'octroi du contrat de lignage de rue selon la liste fournie, auprès de Lignes MD inc., au coût de 1 802.40\$ plus taxes.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur la voirie

11. Environnement et Hygiène du milieu

11.1 Rapport de la conseillère responsable

Période de questions sur l'environnement et l'hygiène du milieu

12. Santé, famille et petite enfance

12.1 Rapport de la conseillère responsable

Période de questions sur la santé, famille et petite enfance

13. Aménagement, urbanisme

13.1 Rapport du conseiller responsable

**16-165 13.2 Autorisation de passage – lot 17-A Rang 05
[Matricule 6220 52 6273]**

Proposé par le conseiller Alain Lalonde
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci entérine la
décision d'accorder le droit de passage sur le terrain de la municipalité
sur le lot 17-A rang 05 du canton de CHILTON afin de créer un
passage forestier pour la coupe de bois secteur NDM.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur l'aménagement, urbanisme

14. Promotion et développement économique

16-166 14.1 Salon des Aînés- aide financière [n/d 207-130]

Proposé par la conseillère Johanne Baillargeon
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci reporte la
décision concernant l'octroi d'une aide financière pour la tenue du
salon des aînés, qui aura lieu le 21 septembre prochain, à Saint-
Donat.

Adopté unanimement par les conseillers.

16-167 14.2 Ruralité – Borne électrique [n/d N-774]

Proposé par le conseiller André Savage
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise la
signature d'entente avec Hydro Québec concernant l'installation d'une
borne électrique à la municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci.

Adopté unanimement par les conseillers.

**Période de questions sur la promotion et
le développement économique**

15. Loisirs, Art et Culture

15.1 Rapport de la conseillère responsable

16-168 15.1 Remboursement frais non résident [n/d N-109]

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accorde la demande de remboursement des frais de majoration de 25% pour les non-résidents, facturés à madame Myriane Marcil, totalisant 137.50 \$ pour l'inscription au camp de jour de Saint-Donat.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur les loisirs, les arts et la culture

16-169 16. Levée de l'assemblée

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx
et résolu,

que la présente séance soit et est levée.

Adopté unanimement par les conseillers.

Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes : 16-147, 16-150, 16-151, 16-152, 16-156, 16-157, 16-158, 16-159, 16-163, 16-164, 16-167, 16-168.

Chantal Soucy, directrice générale/secrétaire-trésorière

6 personnes

Fin de la session 20h21

Roxanne Turcotte, Mairesse

Chantal Soucy, Directrice générale